



CONTRAT DE LA
GRANDE BAIE
MARTINIQUE

Sensibilisation des partenaires

Code : D.1.2

Maitrise d'ouvrage : CACEM

Comité de pilotage : CACEM

Contexte et objectif de l'action

Le rôle et l'engagement des partenaires et membres du Contrat de Baie sont des éléments clés dans le rayonnement de la thématique sur le territoire. Il s'agit ici de permettre à chaque acteur de disposer d'informations et d'outils utiles, encourageant leur implication et mobilisation.

Description technique de l'action

Les actions à destination des partenaires s'articulent autour de moyens leur permettant d'être de véritables ambassadeurs de la thématique mais également d'initiatives de terrain illustrant les travaux engagés :

- Conception d'un kit de démarrage (outils d'information)
- Session de média training des porte-parole
- La newsletter
- Visites de terrain
- Ateliers d'intelligence collective
- Questionnaire des membres

Communes concernées : Fort-de-France, Schoelcher, Trois-îlets, Anse d'Arlet, François, Robert, Ducos, Saint-Joseph, Rivière Pilote, Gros Morne, Fonds Saint Denis, Vauclin, Rivière Salée, Saint-Esprit

Avancement de l'action

Date de début de l'action: 2020

Indicateurs:

Nombre d'actions de sensibilisation

Date d'échéance de l'action : 2024

Pourcentage d'avancement : 10%

Éléments financiers

Budget total : 0K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 0K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2020	16100K € HT		
2021	21620K € HT		
2022	18500K € HT		
2023	18500K € HT		
2024	18500K € HT		
TOTAL	93220K € HT		